

# Hybridation du Savoir

Une bibliothèque publique à Saint-Sauveur

Essai (projet) soumis en vue de l'obtention du grade M. Arch.

**Jasmine Maheu Moisan**

Supervisé par  
Sébastien Bourbonnais, Professeur invité, PhD.

Université Laval | École d'architecture  
Printemps 2016



## Résumé

Cet essai (projet) s'intéresse au rôle social du bâtiment public, à sa contribution à l'offre urbaine et à son inscription dans la culture contemporaine. La mobilité humaine et communicationnelle accrue modifie les lieux géographiques, les liens qui existent entre eux, ainsi que les pratiques de ceux-ci. Plus précisément, l'émergence de nouveaux paradigmes de partage et d'accès à l'information, orientés vers une vision de l'apprentissage et du partage de la connaissance plus libre et dynamique, influence l'espace architectural à travers lequel ces pratiques sont véhiculées et supportées.

Le choix de la bibliothèque publique comme programme du projet s'inscrit dans un questionnement généralisé sur l'avenir de cet équipement public, particulièrement concerné par ces changements culturels contemporains. Face aux défis qu'adresse la culture numérique, vers quelle forme la bibliothèque publique peut-elle évoluer afin d'enrichir et de rendre plus critique, les qualités du lieu et l'expérience collective offerte dans ces lieux de savoir ?

La notion d'hybridation semble porteuse et génératrice au point de vue programmatique et formel, permettant d'articuler une mixité au-delà de la simple addition de fonctions. Le projet explore la cohabitation entre des espaces d'apprentissage traditionnels et d'autres, plus informels, collaboratifs et appropriables, notamment sous la forme d'incubateur à projets et d'espaces communautaires.

## Membres du jury

Sébastien Bourbonnais | Superviseur  
Professeur invité, PhD.

Samuel Bernier-Lavigne  
Professeur adjoint, PhD.

Rémi Morency  
Architecte, Groupe A / Annexe U

Jérôme Lapierre  
Chargé de cours, critique invité

## Remerciements

Ces remerciements s'adressent d'abord à Sébastien, mon superviseur. Merci pour votre grande disponibilité et votre écoute. Vous avez su ponctuer nos rencontres de sympathie et d'humour, amenant une touche de légèreté au défi que représente l'essai (projet).

Merci à tous les amis et collègues de l'école d'architecture ! Maryline et Natali, vous êtes les meilleures complices que j'aurais pu espérer dans cette grande aventure. Merci à Mélanie, Geneviève, Rosemarie, Julien, Antoine, d'avoir teinté chacun à votre façon et à différents moments mon parcours à l'école d'architecture et avoir fait de ces cinq dernières années une expérience unique.

Merci aux amis du secondaire et du cégep, qui malgré les années et les chemins différents que l'on emprunte, sont toujours présents. Stéphanie, Lori, Fanny, Catherine, je pense à vous particulièrement.

Finalement, à Dany et Odette, les parents les plus aimants et dévoués qui soit. Merci de m'épauler et de me soutenir inconditionnellement dans les projets que j'entreprends.

## Table des matières

Résumé	iii
Membre du jury	iv
Remerciements	v
Table des matières	vi
Liste des figures	vii
1   Mobilité contemporaine et pratique des lieux	1
1.1 Nouveaux rythmes urbains	1
1.1.1 Individus pluriels	2
1.1.2 Adéquation entre pratique et lieux	3
1.2 Virtualisation et mobilité informationnelle	5
1.2.1 Déterritorialisation des activités	5
1.3 La bibliothèque publique	7
1.3.1 Constat et repositionnement	7
1.3.2 Rôle face au savoir	10
1.3.3 Rôle civique	12
1.3.4 Localisation	14
2   Hybridation	17
2.1 Hybridation génétique et transposition architecturale	18
2.2 La boucle : espace générique	21
2.3 Espaces spécifiques	23
Conclusion	25
Bibliographie	26
Annexes	27

## Liste des figures

Fig. 1 The Harvard Labrary, Harvard Square, boston	11
Fig. 2 John Harper Branch Library & YMCA, Teeple achitects, Waterloo	11
Fig. 3 Seattle public library, OMA, Seattle	14
Fig. 4 Carte des dessertes des bibliothèques de la ville de Québec	15
Fig. 5 Tableau de la défavorisation du territoire, CSSSVC	16
Fig. 6 Schémas d'analyse du site	16
Fig. 7 The Manimal, UN Studio	18
Fig. 8 Axonométrie, la boucle générique	21
Fig. 9 Espace public extérieur	21
Fig. 10 : Axonométrie, implantation	22
Fig. 11 Coupe du bâtiment	23
Fig. 12 Axonométrie, espaces spécifiques greffés à la boucle	23
Fig. 13 perspective de l'amphithéâtre	24

## 1| Mobilité contemporaine et pratique des lieux

Les mobilités contemporaines bousculent les rapports de l'homme à l'espace, de l'échelle du territoire à celle du lieu, les rapports au temps, aux relations sociales, au savoir, etc. La prise de conscience de nouveaux rythmes urbains, couplée avec une vision plurielle de l'homme amène de nouvelles hypothèses sur l'adéquation entre les pratiques culturelles et l'espace architectural qui les supporte. L'intérêt porté sur la mobilité ne sera pas abordé par rapport à la notion de flux, mais davantage en lien avec la pratique des lieux.

### 1.1 | Nouveaux rythmes urbains

« Après le temps de l'Église se sont succédé le temps des marchands, à la fin du Moyen Âge, le temps des chemins de fer, au XIXe siècle, et plus récemment celui des pointeuses à l'entrée des usines. La sirène a succédé aux cloches pour rythmer les journées. » GWIAZDZINSKI, 2002, p.21

Le rythme de l'homme et de la vie urbaine est dicté par le temps, ou plutôt les temporalités, qui se succèdent au fil des siècles, à l'image des activités humaines et économiques et des évolutions techniques. Depuis la révolution industrielle, on assiste à l'émancipation de l'homme face aux rythmes naturels du jour et de la nuit ou de l'alternance des saisons au profit de temps industriels, mécaniques. Plus récemment, la relation de l'homme au temps s'est transformée sous l'effet de phénomènes contemporains tels que la globalisation de l'économie, l'accélération des rythmes de communications, l'instantanéité des informations, etc. Tel qu'abordé par Luc Gwiazdzinski, géographe français dont les questionnements principaux portent sur le temps et les mobilités à l'échelle



urbaine, ces phénomènes mènent à l'apparition d'un nouveau rythme : celui dicté par les réseaux et leur temporalité en continu. (GWIAZDZINSKI, 2002) Si les rythmes industriels se distançaient déjà grandement des références naturelles, la rupture est encore plus marquée à l'époque contemporaine. C'est l'abandon, ou plutôt l'éclatement des grands rythmes sociaux en une multiplicité de rythmes individuels qui se juxtaposent et se synchronisent, formant un temps global, sans discontinuité ou temps d'arrêt. Les mobilités humaines sont à l'image de cette nouvelle réalité, elles s'étalent dans le temps et dans l'espace. « Elles éclatent et deviennent de moins en moins régulières, de plus en plus périphériques et événementielles [...] Ces mobilités sont de moins en moins prévisibles et sont de dernière minute. Elles sont zigzagantes ». GWIAZDZINSKI, 2011, p.9

### 1.1.1 | Individus pluriels

Les constats concernant les rythmes urbains sont intimement liés à la condition contemporaine de l'homme. Des notions émergent au cours des dernières années, telles que celles de l'homme poly-topique, chez Gwiazdzinski, et d'individus géographiquement pluriels, chez Stock, géographe français dont les recherches portent sur l'habiter et les mobilités spatiales.

« L'individu devient de plus en plus mobile. Il est poly-topique : il a plusieurs lieux. Il est poly-actif : il a un portefeuille d'activités plus qu'un seul métier. Il est de plus en plus instable : en famille, au travail, dans sa localisation. Il est de plus en plus imprévisible, il devient de plus en plus un hybride » (GWIAZDZINSKI, 2011, p.9).

« Les hommes sont *géographiquement pluriels*, c'est-à-dire qu'ils s'impliquent dans de multiples lieux » (STOCK, 2006, p.10).

La multiplicité évoquée prend plusieurs significations : que les hommes sont des habitants temporaires d'un ou des plusieurs lieux, qu'ils ont la capacité de s'approprier les lieux étrangers, qu'ils sont capables de s'affranchir des conditions locales (Stock, 2006), qu'ils habitent à la fois des lieux à l'échelle locale mais aussi d'autres hors d'échelle, ceux des réseaux.

Ces visions ont en commun de présenter l'homme selon une complexité, ou plutôt une multiplicité géographique et identitaire. Cette manière d'entrevoir l'homme est essentiellement informée par la mobilité spatiale accrue des personnes et de l'information et l'amène à habiter la ville d'une manière différente. Il devient inévitable d'intégrer la temporalité dans la conception de l'habiter, penser le citoyen comme un usager temporaire, et ainsi s'adapter aux rythmes et mobilités contemporaines.

### 1.1.2 | Adéquation entre pratiques et lieux

« On peut penser fondamentalement les circulations et les migrations comme étant une recherche d'*adéquation* entre les pratiques et la qualité des lieux, ce que l'on peut nommer « adéquation géographique » (STOCK, 2006, p.10).

Du lieu de résidence au lieu de travail, du café à la bibliothèque, l'individu tend à choisir pour chaque projet le lieu adéquat à sa réalisation, par l'adoption de stratégies migratoires ou circulatoires. Cette adéquation propose la substitution d'un lieu par plusieurs lieux, pour un ensemble de pratiques donné. (Stock, 2006) La mobilité sociale accrue permet l'accessibilité à cette multiplicité de lieux potentiels à la réalisation d'une même pratique. Toutefois, cette recherche d'adéquation entre l'activité et l'offre urbaine supposerait non seulement l'atteinte d'une première condition, l'accessibilité, mais également de la qualité intrinsèque

du lieu, qui mènerait à l'accès effectif aux lieux. La qualité intrinsèque du lieu, définie comme ce qui est propre au lieu, est la qualité lui permettant de se différencier des autres, tout en permettant de rester connecté aux réseaux existants, géographiques comme sociaux, physiques comme virtuels. Elle est interprétée comme sa capacité à répondre à un besoin ou une activité spécifique, mais induit surtout l'expression personnelle de l'individu, d'une autonomie et d'une liberté de choix amplifiée par la mobilité. La question de la temporalité n'est pas non plus étrangère à la notion de qualité du lieu, dans la mesure où l'adéquation entre lieux et pratiques s'inscrit dans un contexte temporel précis permettant momentanément cette combinaison.

D'autres théories font également le lien entre la mobilité et le choix de la pratique des lieux, dont celle de William Mitchell, *The Revenge of Place*. L'auteur émet l'hypothèse d'une réduction des coûts interactifs combinée à une réduction des coûts de déplacement ayant pour effet de favoriser la qualité intrinsèque des lieux dans le choix des pratiques. Bien que présenté sous l'angle de scénarios extrêmes, le point de vue concorde avec l'idée d'une plus grande autonomie des individus dans leurs choix de mobilité, suite à l'effacement de contraintes techniques.

La portée des changements contemporains en termes de mobilité et de pratique des lieux dépasse largement les questions d'aménagements urbains. Ils concernent à la fois l'économie, le politique, le fondement de l'être ensemble et doivent être compris selon les normes sociales actuelles. « La mobilité est « non seulement techniquement possible », mais elle est « socialement valorisée» [...] Les individus sont insérés dans un réseau d'individus qui portent un jugement de valeur sur les déplacements, et un système économique et politique qui émet des injonctions concernant l'adaptation aux normes de mobilité. Les décisions de mobilité spatiale ne sont pas libres individuellement, mais se prennent au sein d'un système social régi par des normes qui interviennent » (STOCK, 2006, p.11).

Finalement, l'approche temporelle permet de remettre le citoyen au cœur du débat et de finalement aménager le temps pour gagner de l'espace et non plus seulement l'inverse.

## 1.2 | Virtualisation et mobilité communicationnelle

La mobilité accrue, caractéristique des dernières décennies, ne se limite pas à une mobilité humaine. Elle est aussi communicationnelle, informationnelle, notamment grâce au développement des technologies de l'information.

« La virtualisation réinvente une culture nomade, non par un retour au paléolithique ni aux antiques civilisations de pasteurs, mais en faisant surgir un milieu d'interactions sociales où les relations se reconfigurent avec un minimum d'inertie. » (LÉVY, 1995, p.18).

Ces mobilités amènent des changements dans les pratiques culturelles certes, mais n'influencent pas uniformément l'ensemble des activités humaines. S'ils s'inscrivent en continuité pour certaines sphères d'activités, ils induisent des changements plus brusques chez d'autres.

### 1.2.1 | Déterritorialisation des activités

« Lorsqu'une personne, une collectivité, un acte, une information se virtualisent, ils se mettent «hors-là», ils se déterritorialisent. Une sorte de débrayage les détache de l'espace physique ou géographique ordinaire et de la temporalité de la montre et du calendrier. » (LÉVY, 1995, p.18).

Concept amené par Gilles Deleuze dans L'Anti-Œdipe, la déterritorialisation décrit le processus où un ensemble d'éléments ou de relations s'extirpent de leur contexte, se virtualisent, pour réapparaître, ou plutôt s'actualiser, dans un autre contexte. Le concept est repris surtout dans le contexte de la géographie, où on entend par déterritorialisation, l'action de rompre, d'opérer un détachement entre un élément, une activité, et son territoire.

« Les opérateurs les plus déterritorialisés, les plus découplés d'un enracinement spatiotemporel précis, les collectifs les plus virtualisés et virtualisant du monde contemporain sont ceux de la technoscience, de la finance et des médias. Ce sont aussi ceux qui structurent la réalité sociale avec le plus de force, voire avec le plus de violence. » (LÉVY, 1995, p.19).

Dans le cas précis des activités liées aux communications et à l'information, elles sont non seulement démultipliées dans l'espace et dans le temps, mais leur étendue dépasse l'enceinte des bâtiments. Sans devenir complètement indépendant de l'espace-temps, il s'opère un détachement physique et géographique, où le bâtiment ne devient en quelque sorte qu'un point d'ancrage, d'actualisation. La déterritorialisation transforme donc les lieux dans la mesure où elle les étend au-delà des espaces physiques où ils sont situés. Ces nouvelles dynamiques élargissent notre capacité à concevoir les interactions au-delà des limites de la réalité physique, modifient notre perception de l'espace et des distances. (De Michelis et Tinini, 2000) À terme, de nouveaux paradigmes d'accès et de partage de l'information et de nouvelles pratiques émergent en réponse à ces changements.

## 1.3 | La bibliothèque publique

L'ère numérique et les technologies de l'information marquent profondément le domaine du savoir, en virtualisant et déterritorialisant cette sphère d'activité. Le choix de la bibliothèque publique comme programme du projet s'inscrit dans ce contexte de transformations contemporaines, amenant des questionnements sur l'avenir, la pertinence et le rôle de cet équipement public. De nouveaux paradigmes de partage et de diffusion du savoir, orientés vers une vision plus fluide, libre et dynamique de l'apprentissage influencent l'espace architectural à travers lequel ces pratiques sont véhiculées et supportées.

### 1.3.1 | Constat et repositionnement

« The world has become a library - or at the very least, that the World Wide Web has become a library. The library in question is already vaster than any physical library that has ever existed, and is growing rapidly. Open 24/7, it is available in any networked location, from the local coffee house to the bedroom to the city street to the classroom to the waiting room. » (SCHNAPP, 2014, p.20).

La virtualisation de l'information fait en sorte que l'accès au savoir ne dépend plus d'un lieu précis et ne se limite plus à la capacité de stockage physique d'un bâtiment. Le constat de Schnapp sur l'accès, accru, et la quantité, quasi infinie, au savoir amène à poser la question suivante : Si l'accès à l'information et au savoir dépasse largement l'enceinte de la bibliothèque et par le fait même ne lui est plus exclusif, comment assurer la pertinence de cet équipement public à l'époque contemporaine ?

En cette période charnière pour le monde des bibliothèques, plusieurs scénarios sont émis quant à l'avenir de cet équipement public. Alors que certains postulats entrevoient l'extinction de ce lieu, d'autres y voient un renouveau. Le premier s'explique par l'obsolescence, la désuétude du modèle actuel. Puisque l'idée de stockage et d'accès à l'information à partir d'un lieu physique précis ne tient plus à l'ère de la mobilité sociale et informationnelle, la raison d'être du bâtiment qui supportait jusqu'alors ce type d'activité en est aussi à sa fin. D'un autre côté est émise l'hypothèse de l'essor des bibliothèques à l'ère numérique. Le lieu garderait sa pertinence à la fois pour l'expertise humaine qui est offerte en ces lieux, mais aussi pour le lieu en soi. Davantage que du stockage et un accès à de l'information, la bibliothèque répond au besoin des gens d'accéder à un lieu pour la réflexion, la contemplation, la rencontre, etc.

Sans idéaliser cette deuxième hypothèse, c'est selon une vision optimiste quant à l'avenir et la pertinence de ce lieu, ultimement social, que s'articule cette recherche-crédation. Plutôt que de menacer le rôle de la bibliothèque, l'arrivée et l'intégration des nouvelles pratiques en lien avec le partage et la diffusion du savoir présentent un potentiel d'enrichir les qualités du lieu et l'expérience collective offerte et de générer des espaces collectifs signifiants (Council on Library and Information Resources, 2005). L'avenir de cet équipement public ne sera donc abordé ni comme un déclin, ni comme un essor, mais plutôt comme un repositionnement, face aux défis qu'adresse la culture numérique. En ce sens, cette recherche vise la création d'espaces collectifs qui supportent et enrichissent l'acquisition, le partage et la diffusion de la connaissance, sensiblement au contexte actuel de la bibliothèque.

« in the age of cyberspace, real space [...] matters, I would argue, even more than it did in the last century, when the measurement of a library's excellence was mainly quantitative. [...] users of physical libraries will want to experience something in a library that cannot be had in the office or home» (Council on Library and Information Resources. 2005, p.50).

Non sans rappeler le principe d'adéquation géographique de Stock et la théorie de *The Revenge of Place* de Mitchell, l'extrait évoque cette nécessité de la bibliothèque d'offrir une expérience unique, différenciatrice de la multiplicité de lieux, physiques comme virtuels, qui désormais, permettent la réalisation des fonctions connexes ou similaires, tel que l'accès au savoir, à celles traditionnellement liées à la bibliothèque publique. Alors que la quantité d'informations contenues au sein du bâtiment était la mesure de la pertinence et de la valeur de la bibliothèque il y a à peine quelques décennies, la manière d'assurer la pertinence s'est déplacée et devient maintenant relative à l'expérience du lieu offerte.

En reprenant la théorie de Stock, la qualité intrinsèque du lieu correspond, entre autres, à sa capacité à répondre aux attentes formulées. Ce qu'il offre, dans un cadre spatial et temporel précis, qui lui permet de se distinguer. Cette offre peut prendre plusieurs formes. Dans le cadre de la recherche, cela s'articule autour de trois points principalement : le rôle de la bibliothèque par rapport au savoir, le rôle civique de la bibliothèque, puis sa localisation.



### 1.3.2 | Rôle face au savoir

On connaît la bibliothèque publique comme lieu civique d'éducation, de transmission du savoir. Cette vision de la bibliothèque est étroitement liée à la fonction de stockage physique que le bâtiment assure depuis plusieurs siècles, avec les exigences techniques de sécurité, d'horaire, etc. Le repositionnement contemporain de la bibliothèque amène à envisager la notion d'apprentissage de manière plus flexible, plus englobante. Davantage qu'un lieu de recherche et de consultation d'informations, la bibliothèque a le potentiel d'être un lieu de culture où les usagers s'engagent activement dans l'apprentissage et la diffusion du savoir. Pour reprendre les notions de Bernard Stiegler sur les types de savoir, en plus d'assurer le rôle de transmission de savoirs formels, la bibliothèque peut également participer à l'apprentissage des savoir-faire et des savoir-être.

L'émergence de nouveaux paradigmes de partage de l'information, tel que le principe d'Open Source, amène les usagers à prendre part activement à leur apprentissage, non plus seulement à consulter le contenu, mais à en générer et éventuellement à le partager à une communauté de pairs, ce qui pourrait s'apparenter au principe d'économie contributive chez Stiegler. Le mouvement des Makerspace traduit cet engouement pour l'apprentissage par le biais de projets, d'expérimentations, et d'échange autour de ceux-ci. Se présentant sous formes et tailles variées, le principe est celui d'un lieu mis à disposition des gens pour se rassembler, travailler en commun à développer des idées, des projets. Le principe promeut la multidisciplinarité, l'effervescence créative et participe à faire évoluer l'identité du bâtiment dans lequel il s'inscrit au fil des projets qui se succèdent. L'intégration de ce type d'espaces au sein de bibliothèque se fait sentir depuis plusieurs années, souvent sous l'appellation de «laboratoires». La *Labrary*, projet d'un groupe d'étudiants d'Harvard, est à titre d'exemple, un lieu temporaire mettant à dispositions des équipements et invitant les usagers à expérimenter et développer des projets.



Figure 1 : The Harvard Labrary, Harvard Square, Boston

La bibliothèque peut également transmettre le savoir par le développement personnel, le développement du sentiment d'appartenance à une communauté, la conscientisation citoyenne, le savoir-vivre ensemble. Cette vision de la bibliothèque se présente sous la mixité des fonctions traditionnelles d'une bibliothèque à des fonctions plus communautaires, telles que des équipements de loisirs. La mixité d'usages proposée dans la bibliothèque ontarienne *John Harper Branch*, soit bibliothèque et infrastructures sportives, en est un bon exemple. Le précédent est également intéressant dans la mesure où la mixité proposée élargit les plages d'utilisations du lieu, explorant non seulement l'aménagement de l'espace, mais aussi celui du temps.



Figure 2 : John Harper Branch Library & YMCA, Teeple achitects, Waterloo

### 1.3.3 | Rôle civique

En plus de son rôle connu lié à l'accès, au partage et à la diffusion du savoir, la bibliothèque endosse un rôle civique important. Elle représente un équipement communautaire, un lieu d'inclusion sociale, où l'accès et la fréquentation du lieu ne sont pas conditionnels à la consommation d'un produit. Il est vraisemblable de penser que ce rôle, ou à tout de moins le besoin pour celui-ci, persiste malgré la démocratisation numérique et la virtualisation de l'information.

« Pour des personnes en difficulté, entrer et être acceptées dans une bibliothèque publique sont les signes qu'elles ne sont pas identifiées comme appartenant à une catégorie spécifique [...] elles peuvent librement entrer et s'installer à la [bibliothèque publique] et se fondre progressivement dans l'anonymat des lecteurs. » (PAUGAM, GIOGETTI. 2013, p.14).

En ne discriminant pas les usagers par une obligation d'achat, de comportement ou code social, la bibliothèque abolit les barrières socio-économiques et rassemble des citoyens d'âge, d'intérêts et de profils variés. Ce qu'elle représente aux yeux des citoyens est aussi riche que le nombre de citoyens qui la fréquentent. Elle peut être le signe d'une appartenance à une communauté, pour de nouveaux arrivants entre autres, tout comme elle peut représenter un lieu d'évasion et de liberté de pensée.

« Pour des usagers en difficulté, la [bibliothèque publique] peut aussi être le lieu unique où ils peuvent accéder à l'actualité, soit par la presse, soit par Internet. Ils peuvent y rechercher aussi bien les informations locales que nationale ou internationales. » (PAUGAM, GIOGETTI. 2013, p.15).

Cette réalité semble souvent oubliée lorsque l'enjeu de repositionnement de la bibliothèque publique est évoqué car elle est très éloignée du quotidien de la majorité de la population. Pourtant, malgré la généralisation des technologies de l'information, une partie de la population ne possède pas les moyens ou les connaissances pour bénéficier de manière individuelle à ses services. En effet, selon le rapport annuel de la Bill and Melinda Gates foundation, aux États-Unis, 50% des gens qui vivent sous le seuil de la pauvreté accèdent à Internet via les bibliothèques. Ceux-ci peuvent profiter des services offerts pour s'instruire, se tenir au fait de l'actualité ou alors chercher un emploi.

Il n'est donc pas étonnant de voir depuis quelques années les bibliothèques se faire caractériser de tiers lieu pour expliquer leur rôle civique. Le tiers lieu, concept développé par le sociologue américain Ray Oldenburg, est un endroit, autre que l'habitat et le lieu de travail, qui contribue à la vie sociale, favorisent le dialogue et le rassemblement. Les bibliothèques « ont historiquement témoigné des qualités essentielles propres au "troisième lieu" : elles représentent des endroits neutres, gommant les clivages sociaux, plutôt sans prétention,

communautaires ; elles constituent des territoires familiers, confortables, accessibles, qui favorisent l'interaction, la conversation (dans certaines limites) et une ambiance enjouée » (Allistair Black)

La bibliothèque publique de Seattle est intéressante pour illustrer l'important rôle civique que peut endosser une bibliothèque au sein d'une communauté. Elle est un lieu accessible, accueillant et démocratique, qui rassemble des gens de tous horizons, et qui agit déjà comme repère urbain et identitaire pour la communauté malgré son apparition récente dans le paysage bâti. Ce projet permet également de mesurer l'importance de ce type d'équipement communautaire pour les gens plus démunis.



Figure 3 : Seattle public library, OMA, Seattle

### 1.3.4 | Localisation

La mobilité accrue, facilitée et valorisée à l'époque contemporaine fait en sorte que les individus se déplacent davantage pour réaliser l'ensemble de leurs activités. La contrainte de l'accessibilité à un lieu est un facteur moins dominant pour déterminer l'accès effectif à un lieu qu'il y a quelques décennies, augmentant l'influence de la qualité différentielle du lieu. Toutefois, puisque les déplacements nécessitent encore de l'énergie, en ressource et en temps, on ne peut parler d'un affranchissement total de la localisation des activités. La localisation reste un facteur à prendre en compte. Aussi, la réflexion portée sur l'importance de la localisation ne peut faire abstraction du type d'activité. En effet, toutes les activités n'ont pas la même portée, pas le même degré d'attractivité. Si certains s'inscrivent dans un registre national ou international, d'autres doivent être considérés à une échelle plus locale. Dans le cas de la bibliothèque publique, la portée est variable, elle peut aller de l'échelle du quartier pour la plupart, mais peut aussi s'étendre à la ville entière voire la région dans le cas de bibliothèque d'archives.

Dans le cadre précis de la recherche, le choix de la localisation du projet a été étudié à l'échelle du quartier, compte tenu du caractère communautaire du programme et selon la volonté de s'inscrire comme un service de proximité pour la population. Le quartier Saint-Sauveur à Québec est envisagé pour plusieurs raisons, notamment car il n'est pas couvert par les périmètres de dessertes des bibliothèques environnantes. Aussi, il y a un manque d'équipements communautaires, reconnu chez les élus, qui s'accroîtra au cours des prochains mois avec la fermeture du principal équipement communautaire du quartier, le centre Durocher.



Figure 4 : Carte des dessertes des bibliothèques de la ville de Québec, illustration de l’auteur

Finalement, le rôle civique de la bibliothèque prend pleinement son sens à Saint-Sauveur compte tenu de la défavorisation sociale, de moyenne à forte, et matérielle, forte, qui marque le quartier. Le Portrait de la défavorisation du Centre de Santé et des Services Sociaux de la Vielle-Capitale (CSSSVC) indique que l’ensemble des indicateurs de vulnérabilité sont «moins bons» dans le secteur de Saint-Sauveur que pour le reste du territoire de la ville.

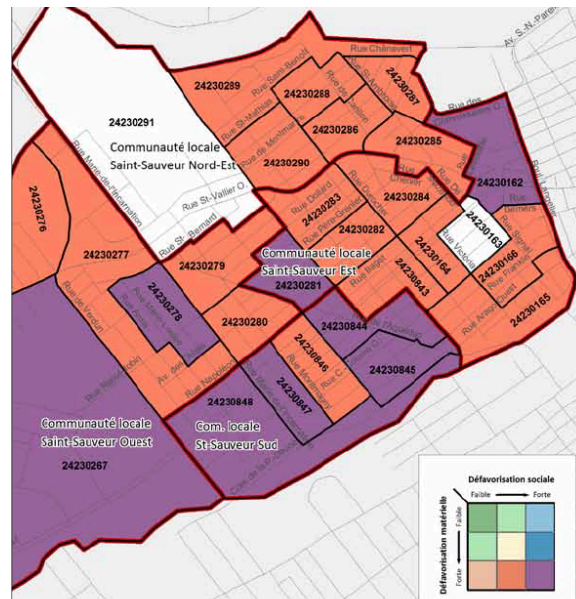


Figure 5 : Tableau de la défavorisation du territoire, CSSSVC

Plus précisément, le site ciblé est central dans le quartier, représentant un nœud reliant plusieurs rues, dont la rue commerçante Saint-Vallier. Actuellement utilisée comme stationnement, la parcelle a pratiquement la taille des ilots adjacents et présente un dénivelé de trois mètres, soit un étage entre le point le plus haut et le plus bas du site. Finalement, le site représente un défi important en termes d'implantation, dû à sa forme complexe et irrégulière, mais surtout parce que cinq façades sont à considérer, trois plus publiques et deux autres qui créent des vis-à-vis plutôt difficiles puisqu'elles donnent sur des arrière-cours. Le projet vise à dialoguer avec le quartier dans lequel il s'inscrit, à participer à l'effervescence urbaine et être ouvert sur la ville, à l'image du rôle civique qu'il endosse.



Figure 6 : Schémas d'analyse du site, illustration de l'auteur

## 2 | Hybridation

Le regard porté sur les mobilités contemporaines et leurs conséquences sur le rapport à l'espace et sur les pratiques culturelles permet d'envisager, dans un second temps, des pistes de conception architecturales sensibles à celles-ci.

« Les modèles classiques considèrent que les « structures spatiales » sont stables et statiques à une certaine échelle temporelle. On peut considérer que la mobilité spatiale accrue rend difficile une telle position du fait de sa temporalité. [...] La mobilité et le mouvement accrus des hommes font que



les habituelles structures spatiales statiques perdent en contenu et en signification » (STOCK, 2006, p.4).

Comment répondre à ce potentiel décalage entre une offre urbaine plutôt statique et rigide et des pratiques culturelles dynamiques, en constante évolution ? Faut-il résister aux nouvelles dynamiques ou au contraire se laisser porter par celles-ci ? La position ici privilégiée est celle de l'accueil et l'acceptation d'un processus d'altérité, d'entrevoir ces changements comme des potentiels d'aménagements et non des contraintes. Il apparaît souhaitable d'intégrer cette fluidité temporelle et spatiale, vers une adéquation entre qualité du lieu et pratique qui soit plus grande.

## 2.1 | Hybridation génétique et transposition architecturale

Sans être une réponse unique, la notion d'hybridation semble porteuse et génératrice à la fois au point de vue programmatique, formel et urbain dans le contexte du projet de bibliothèque publique.

L'hybridation, qui doit d'abord être comprise comme un concept appartenant à la biologie, plus particulièrement à la génétique. Le principe consiste au croisement de deux éléments, dans le but d'obtenir un produit plus résistant, présentant les qualités de chacun de ces derniers (FENTON, 1985). Appartenant initialement au domaine des sciences pures, le concept de l'hybridation est utilisé, ou plutôt transposé, à l'architecture depuis les années 2000, notamment à travers les écrits et projets d'architectes tels que Peter Zellner, UN Studio et Steven Holl.



Figure 7 : The Manimal, hybridation d'un lion, d'un serpent et d'un humain, UN Studio

«“Hybrid spaces ” defines an architecture that is produced by breeding ideas or concepts of contrast and heterogeneity- the strong and the weak, the formed and the formless, the real and the virtual – and that evolves through the embodiment of competing identities » (ZELLNER, 1999, p.14).

Fidèle à la signification que porte le terme lorsqu'utilisé en génétique, l'hybridation en architecture évoque l'idée de croisements d'idées, de formes, de programmes. Davantage qu'une accumulation d'éléments qui cohabitent au sein d'un même ensemble, le principe est celui d'une solution architecturale riche, émergeant de l'union poétique de plusieurs composantes. (FENTON, 1985) L'intérêt du croisement se trouve dans le choix d'éléments assez distincts l'un de l'autre, qui lorsque mis en commun génèrent des contrastes, des mélanges inattendus. Les interprétations de l'hybridation peuvent être multiples. Bien qu'à la base ils

concernent surtout la programmation des bâtiments, ils peuvent aussi concerner la forme, la matérialité, la relation au site.

« The unity of the image is not disrupted by the diversity of its ingredients is what distinguishes this hybridizing technique most from traditional collage. [...] An extreme blurring of architectural properties into cohesive oneness. »  
(VAN BERKEL et BOS, 1999, p.383).

La lecture que l'on fait d'un bâtiment hybride reflète l'union plutôt que l'addition de composants. Davantage qu'un collage, l'hybridation propose un brouillage des différents composants au profit d'une unité d'ensemble. En résulte une fluidité à plusieurs échelles ; entre les fonctions, dont les limites deviennent ambiguës plutôt que franches, au niveau formel, où les plans horizontaux et verticaux laissent place aux angles, aux courbes, puis finalement dans la relation au site, où le bâtiment n'y est pas seulement déposé mais l'épouse pleinement. Aussi, l'hybridation se démarque de la simple addition de fonction dans la relation de dépendance qu'elle induit entre les composants. Par l'unité cohérente générée, il devient impensable que l'un des éléments fonctionne de manière propre si l'autre n'y est plus.

« The hybrid is an opportunist building, which takes advantages of its multiple skills. The hybrid building looks for unexpected, unpredictable, intimate relationship, encourages coexistence» (FERNANDEZ PER et HOLL, 2011, p.3).

L'idée de l'hybridation peut toutefois être réductrice et perdre de sa valeur si elle tend à l'homogénéisation. Il faut reconnaître ce que les différentes fonctions ont de commun, qui seront considérées comme des « gènes récurrents », sans perdre de vue les caractéristiques propres à chaque fonction, des « gènes distinctifs ». Si certains gènes gagnent à être hybridés avec d'autres, il est préférable pour

certains autres de rester inchangés dû à certaines caractéristiques ou contraintes, par exemple spatiales ou sonores.

Le projet sera donc abordé dans cette optique, soit une hybridation des fonctions qui soient variables, parfois grande parfois faible, de manière à extirper le plein potentiel du programme étudié. L'hybridation proposée dans le cadre de la bibliothèque est d'abord et avant tout celle du savoir, sous plusieurs formes. En cohérence avec l'idée d'endosser une vision plus élargie et flexible de l'apprentissage, la bibliothèque permet à la fois la consultation de contenu, via le rayonnage et la mise à disposition d'ordinateur en accès libre, la création de contenu, sous forme d'incubateurs à idée, et la diffusion et le partage, sous forme d'espaces de loisirs et de rencontre.

## 2.2 | La boucle : espace générique

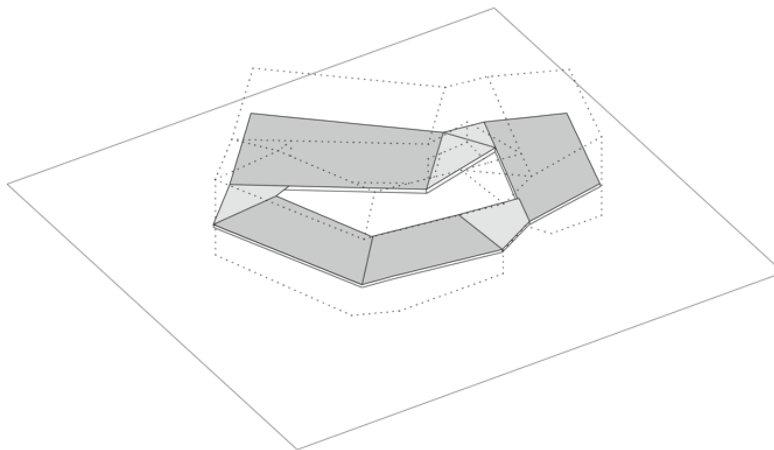


Figure 8: Axonométrie, la boucle générique, illustration de l'auteur

La boucle est la réponse conceptuelle à l'idée d'un lieu central regroupant les espaces dits « génériques ». Cette boucle, c'est un grand espace continu, fluide, qui traverse le bâtiment et chacune des fonctions sans interruption franche, où le principe d'hybridation est ressenti plus fortement. D'abord conçu sous forme de

noyaux, le déploiement de cet espace générique, d'un point en un tracé fermé, offre plusieurs qualités tant au niveau programmatique que formel.

À l'échelle urbaine, le tracé circulaire proposé épouse la géométrie atypique du site et répond à une volonté d'un bâtiment monolithique, de manière à ce qu'une unité d'ensemble soit lisible malgré la mixité de fonctions. Afin que le monolithe ne soit pas perçu comme massif au sein du tissu urbain fin du quartier, un grand espace public extérieur est aménagé au centre du site.



Figure 9 : Espace public extérieur, illustration de l'auteur

Ainsi, la boucle se dégage du sol à trois moments afin d'assurer des accès et une porosité au bâtiment au niveau du rez-de-chaussée. L'implantation résultante est celle d'une couronne.

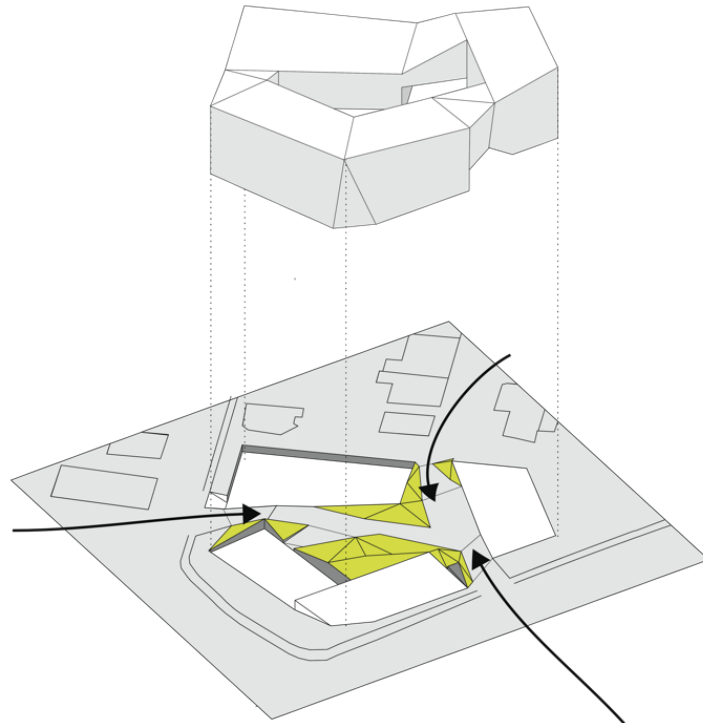


Figure 10 : Axonométrie, implantation, illustration de l'auteur

Bien que lisible de l'extérieur, la boucle se fait surtout sentir à l'intérieur du bâtiment. Élément unificateur des différentes fonctions abritées, elle chevauche deux étages, soit le rez-de-chaussée et le deuxième étage. Le dénivelé du site permet un jeu de pente fluide, qui crée un système propre à la boucle qui se distingue des autres espaces. En passant des postes informatiques en accès libre à l'entrée de la bibliothèque, aux incubateurs de projets, aux locaux communautaires pour revenir par les rayons généraux de l'entrée de la bibliothèque, la boucle traverse les fonctions plus générales, qui sont destinées à un plus grand public. Finalement, les passerelles sont les dispositifs privilégiés afin de permettre cette continuité de l'espace tout en assurant une perméabilité au rez-de-chaussée. Celles-ci agissent d'abord comme lieu de circulation et de transition, mais forment aussi des espaces aménagés de manière plus informelle.

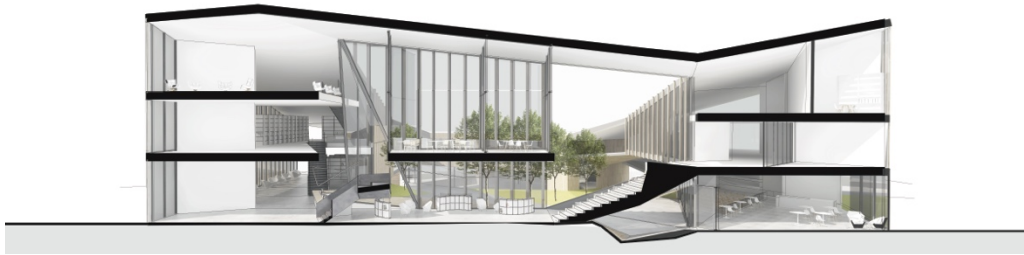


Figure 11 : Coupe du bâtiment, illustration de l'auteur

### 2.3 | Espaces spécifiques

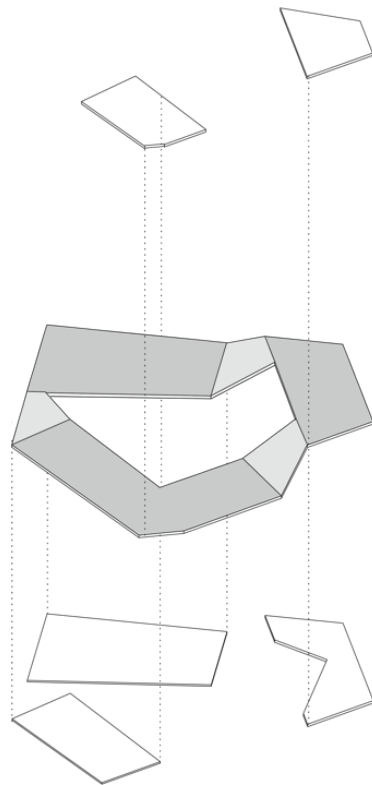


Figure 12 : Axonométrie, espaces spécifiques greffés à la boucle, illustration de l'auteur

À la boucle générique se greffent des espaces plus spécifiques, qui de par leur spatialité ou le type d'achalandage doivent être placés plus en retrait dans le

bâtiment. La connexion qu'ils entretiennent entre eux est plus grande lorsqu'à proximité de la boucle, jusqu'à devenir complètement isolés lorsqu'ils s'en éloignent. Les espaces spécifiques sont accessibles soit à partir de circulations verticales ou à partir de passerelles, qui vont agir comme ramifications de la boucle.

À l'échelle du site, le fort dénivelé permet de positionner ces espaces en retrait à la fois sous et par-dessus la boucle. Ces positions offrent des relations privilégiées, entre autres visuelles, avec la cour, qui devient un lieu de détente, de rassemblement, capable d'accueillir certains événements de quartier. Les fonctions propices à être en retrait s'expliquent ainsi : l'amphithéâtre, dans l'optique d'avoir une entrée indépendante, le gymnase, en raison de ses contraintes de dimensions et pour la clientèle spécifique qu'il attire et finalement le rayonnage pour les enfants, pour l'intensité sonore et l'intérêt d'utiliser la cour comme un espace de jeu. À l'autre extrémité du bâtiment, la salle de lecture profite de son isolement pour offrir un maximum de quiétude, tandis que le positionnement de l'administration s'explique par le faible achalandage de personnes qu'elle attire. Ces deux derniers espaces profitent d'un détachement non seulement de la boucle, mais également du sol.



Figure 13 : Perspective de l'amphithéâtre, illustration de l'auteur



## 2.4 | Conclusion

L'intérêt pour le rôle social du bâtiment public, sa contribution à l'offre urbaine et son inscription dans la culture contemporaine a guidé l'ensemble du processus de recherche-crédation. L'accroissement de la mobilité humaine et communicationnelle contemporaine amène des changements notables dans la manière de l'homme de pratiquer les lieux. Le choix de la bibliothèque publique s'inscrit non seulement en cohérence avec ce contexte, mais s'est avéré une avenue fertile pour la réflexion et la maturation du projet. Conceptuellement, la notion d'hybridation, bien que complexe et présentant des interprétations multiples, fût génératrice du principe de boucle générique et d'espaces spécifiques et a permis d'articuler la mixité au-delà de la simple addition de fonctions.

Finalement, bien que la présente démarche s'intéresse au cas appliqué de la bibliothèque publique, elle porte de manière plus large une réflexion sur l'interaction entre l'homme et le milieu dans lequel il évolue. Le progrès technique ou technologique, lorsqu'il subsiste dans le temps, amène des changements dans les pratiques culturelles, qui, à leur tour, modifie l'environnement bâti qui les supporte.

## Bibliographie

BERKEL, Ben van, BOS, Caroline. 1999. *Move*. Amsterdam : UN Studio & Goose Press, 235p.

Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale, Portrait de défavorisation du territoire du Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale, Québec, 2011, 286 p.

Council on Library and Information Resources. 2005. *Library as place : rethinking roles, rethinking space*. Washington, D.C. Council on library and Information Ressources, 81 p.

DE MICHELIS, Giorgio, TININI, Renata. 2000. « Nouvelles technologies, mises en scène et métaphores » *Alliage | culture – science – technique : Le spectacle de la technique*, no 50-51 (déc.), p200-211

FENTON, Joseph. 1985. *Hybrid buildings*. New-York : Pamphlet Architecture, 46 p.

FERNANDEZ PER, Aurora. 2011. *This is hybrid : an analysis of mixed-use buildings by a+t*. Vitoria-Gasteiz : a+t architecture publishers, 277p.

GWIAZDZINSKI, Luc. 2002. *La ville 24 heures sur 24*. La Tour-d'Aigues : Éditions de l'aube. 353p.

GWIAZDZINSKI, Luc. 2011. *La ville adaptable*. Paris, Europan. 31 p.

GWIAZDZINSKI, Luc. 2014. « Quel temps est-il ? Éloge du chrono-urbanisme » *Vues sur la ville*, no 30 (mai 2013), p2

HERMON, Peter, Matthews, Joseph R. 2013. *Reflecting on the future of academic and public libraries*. London : Facet Publishing, 242p.

KHALDOUN Zreik. 2008. *HyperUrbain : technologies de l'Information et de la Communication en milieu Urbain. Quel impact sur la ville sociale?*. Paris : Europa, 147 p.

LALONDE, Catherine, LARIN, Vincent. 2016. «Du livre au lieu : La fréquentation est en nette hausse au Québec» *Le Devoir*, 16 avril

LÉVY, Pierre. 1995. *Qu'est-ce que le virtuel?*. Coll. «Sciences et société». Paris : La Découverte, 156 p.

MITCHELL, William J. 2001. *Revenge of Place*, Proceedings : 3rd International Space Syntax Symposium, Atlanta, [http://www.ucl.ac.uk/bartlett/3sss/papers\\_pdf/01\\_mitchell.pdf](http://www.ucl.ac.uk/bartlett/3sss/papers_pdf/01_mitchell.pdf), consulté le 25 septembre 2015

MOZAS, Javier. 2008. «Mixed uses» *A+T : Hybrids II*, no. 32, p.23-25

OLDENBURG, Ray, 2009, *The Great Good Place : Cades, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons, and Other Hangouts at the Heart of a Community*, Da Capo Press, Third Edition, 384 p.

PAUGAM, Serge, GIOGETTI, Camila. 2013. *Des pauvres à la bibliothèque*. Paris : Presses universitaires de France, 182p.

SCHNAPP, Jeffrey T. 2014. *The library beyond the book*. Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press, 165 p.

STIEGLER, Bernard. 2015. *La société automatique*. Paris : Fayard, 217p.

STOCK, Mathis. 2006. « L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles. » *Espaces temps*, décembre

ZELLNER, Peter. 1999. *Hybrid space : new forms in digital architecture*. New-York : Rizzoli International Publications, 191p.